



Histoire(s) de cinéma(s)



Cinéma

Objectifs pédagogiques

Ce programme aborde le cinéma du patrimoine et ldes films issus de filmographies originales ; il a pour but de sensibiliser les élèves à l'histoire et à l'esthétique du cinéma à travers des projections et des interventions en salles ou dans les classes. Cette année, il sera possible de choisir parmi une sélection de films proposés par la DAAC, et de travailler sur les effets spéciaux du cinéma en lien avec l'exposition de Cap Sciences à Bordeaux.

Descriptif de l'action

Elle peut se décliner de plusieurs façons et dans différents lieux (médiathèque, salle de proximité) selon la formule choisie :

1. A partir d'une proposition de films choisis par la DAAC et accompagnés par des professeurs du réseau et des professionnels. Pour l'année scolaire 2018-2019, voici la liste des films proposés :

- Deux films d'Arnaud des Pallières, Diane Wellington, 15 min, France, noir et blanc (2010) et Disneyland mon vieux pays natal, 46 min, France, Couleur (2001)
- Un film d'Andreï Tarkovski, L'Enfance d'Ivan, 95 min, Noir et Blanc, Union soviétique (1962)
- Un film d'Antoine Boutet, Le Plein Pays, 58 min, Couleur (2009)
- Un film de Bruno Dumont, Ma loute, 122 min (2016)

2. A partir du dispositif CinéMémoire de l'ACPA qui propose des projections de films de patrimoine dans les salles de proximité des établissements.

3. A partir de propositions locales en partenariat avec les salles de proximité ou les manifestations locales.

Un travail spécifique sur les effets spéciaux sera proposé : projection de films et analyses, travail sur l'exposition "Effets spéciaux" à Bordeaux.

Niveaux concernés par l'action :

Collège et lycée.

Etapes de l'action

Septembre à décembre : choix des films et des dispositifs.

Temps de sensibilisation : travail en amont dans les classes (histoire du cinéma, analyse filmique)

Temps d'approfondissement : projection en salle accompagnée de rencontres avec des professionnels (en fonction des dispositifs)

Financement :

Financement à la charge des établissements.

Coût pour l'établissement

Transport et billetterie à la charge des établissements.

Gratuit dans les médiathèques. Pour les projections en salle, les tarifs seront fixés en partenariat avec la salle de proximité des établissements.

Place de l'action dans le PEAC

Cette action peut se dérouler dans le cadre de projets transdisciplinaires, des AP, des enseignements (enseignements d'exploration, enseignements artistiques, lettres, langues, histoire...), des parcours PEAC des collèges.

PARTENAIRES CULTURELS :

CINA

Cinéma Jean Eustache de Pessac

Bibliothèque municipale de Bordeaux

Médiathèque Jacques Ellul de Pessac

Ligue de l'enseignement 47

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

Mairie de Pessac

Mairie de Bordeaux

Région Nouvelle-Aquitaine

Rectorat de Bordeaux

Inscriptions :

Préinscription auprès de la DAAC. Le chef d'établissement recevra ensuite un récapitulatif.

Renseignements : Jean-françois Cazeaux, Conseiller académique art et culture.

jfcazeaux@ac-bordeaux.fr

– 05 57 57 35 90 - DAAC rectorat de Bordeaux.

